

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-178 du 21 Juillet 1976

portant approbation des budgets primitifs exercice 1976 de la Province de l'Ouémé, du District Urbain de Porto-Novo, des Communes Urbaines de Porto-Novo, des Districts Ruraux de Porto-Novo, Houlénou, Adjohoun, Avrankou, Dangbo, Sakété, Pobé et Kétou.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
- VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
- VU la Loi n° 64-16 du 11 Août 1964, fixant la liste des taxes provinciales leur mode d'assiette et de perception et leur taux et les actes modificatifs subséquents ;
- VU l'Ordonnance n° 2/PR/MF/AEP du 10 Janvier 1966, portant codification des Impôts Directs et Indirects et les textes qui l'ont modifiée ;
- VU l'Ordonnance n° 74-7 du 13 Février 1974, portant réorganisation de l'Administration Territoriale ;
- VU l'Ordonnance n° 74-8 du 13 Février 1974, portant création, Organisation, attributions et fonctionnement des Conseils Provinciaux de la Révolution et des Conseils Révolutionnaires de District ;
- VU l'Ordonnance n° 74-9 du 13 Février 1974, portant institution et organisation de la Commune ;
- VU le Décret n° 74-27 du 13 Février 1974, portant limites et dénominations des Circonscriptions Administratives ;
- VU le Décret n° 74-26 du 13 Février 1974, fixant les attributions et les prérogatives des Préfets de Province et des chefs de District et déterminant les services directement placés sous leur autorité ;
- VU les documents versés au dossier ;
- VU l'Ordonnance n° 76-3 du 9 Janvier 1976 portant Loi de Finances pour la Gestion 1976 ;

SUR Proposition du Ministre des Finances ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T :

ARTICLE 1er.— Sont approuvés les Budgets Primitifs Exercice 1976 de la Province de l'Ouémé, du District Urbain de Porto-Novo, des Communes Urbaines de Porto-Novo, des Districts Ruraux de Porto-Novo, Houlénou, Adjohoun, Avrankou, Dangbo, Sakété, Pobé et Kétou arrêtés aux sommes ci-après :

.../...

PROVINCE DE L'OUEMERecettes Ordinaires :

CINQUANTE NEUF MILLIONS CENT QUARANTE NEUF MILLE SEPT CENT VINGT NEUF FRANCS	59.149.729 Francs
---	-------------------

Recettes Extraordinaires :

TREIZE MILLIONS SEPT CENT QUARANTE MILLE DEUX CENT TRENTA NEUF FRANCS.	13.740.239 "
Soit au Total. .	72.889.968 "

Dépenses Ordinaires :

CINQUANTE NEUF MILLIONS CENT QUARANTE NEUF MILLE SEPT CENT VINGT NEUF FRANCS	59.149.729 "
---	--------------

Dépenses Extraordinaires :

TREIZE MILLIONS SEPT CENT QUARANTE MILLE DEUX CENT TRENTA NEUF FRANCS	13.740.239 "
Soit au Total .	72.889.968 "

DISTRICT URBAIN DE PORTO-NOVORecettes Ordinaires :

CENT DIX SEPT MILLIONS CENT CINQUANTE NEUF MILLE CENT QUATRE VINGT DEUX FRANCS. . .	117.159.182 Francs
--	--------------------

Recettes Extraordinaires :

HUIT MILLIONS QUATRE CENT TRENTA MILLE HUIT CENT SEIZE FRANCS	8.430.816 "
Soit au Total ;	125.589.998 "

Dépenses Ordinaires :

CENT DIX SEPT MILLIONS CENT CINQUANTE NEUF MILLE CENT QUATRE VINGT DEUX FRANCS . . .	117.159.182 Francs
---	--------------------

Dépenses Extraordinaires :

HUIT MILLIONS QUATRE CENT TRENTA MILLE HUIT CENT SEIZE FRANCS	8.430.816 "
Soit au Total .	125.589.998 "

COMMUNES URBAINES DE PORTO-NOVO

Recettes Ordinaires :

DIX NEUF MILLIONS QUARANTE DEUX MILLE	
HUIT CENT TRENTE SIX FRANCS	19.042.836 Francs

Recettes Extraordinaires :

CINQ MILLIONS TROIS CENT TRENTE DEUX MILLE	
SIX CENT SOIXANTE SEIZE FRANCS	5.332.676 "
Soit au Total. . .	24.375.512 "

Dépenses Ordinaires :

DIX NEUF MILLIONS QUARANTE DEUX MILLE	
HUIT CENT TRENTE SIX FRANCS	19.042.836 "

Dépenses Extraordinaires :

CINQ MILLIONS TROIS CENT TRENTE DEUX	
MILLE SIX CENT SOIXANTE SEIZE FRANCS	5.332.676 "
Soit au Total. .	24.375.512 "

DISTRICT RURAL DE PORTO-NOVO

Recettes Ordinaires :

VINGT ET UN MILLIONS CINQ CENT DOUZE MILLE	
CINQ CENT QUATRE VINGTS FRANCS	21.512.580 Francs

Recettes Extraordinaires :

DEUX MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE QUATRE	
MILLE DEUX CENT CINQUANTE FRANCS	2.364.250 "
Soit au Total. .	23.876.830 "

Dépenses Ordinaires :

VINGT ET UN MILLIONS CINQ CENT DOUZE	
MILLE CINQ CENT QUATRE VINGTS FRANCS	21.512.580 "

Dépenses Extraordinaires :

DEUX MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE QUATRE	
MILLE DEUX CENT CINQUANTE FRANCS	2.364.250 "
Soit au Total. .	23.876.830 "

.../...

COMMUNES DU DISTRICT RURAL DE PORTO-NOVO

Recettes Ordinaires :

UN MILLION DEUX CENT TRENTÉ CINQ MILLE
TROIS CENT VINGT HUIT FRANCS 1.235.328 Francs

Recettes Extraordinaires :

CINQ CENT QUARANTE QUATRE MILLE
QUATRE VINGT DIX FRANCS 544.090 "
Soit au Total 1.779.418 "

Dépenses Ordinaires :

UN MILLION DEUX CENT TRENTÉ CINQ MILLE
TROIS CENT VINGT HUIT FRANCS 1.235.328 Francs

Dépenses Extraordinaires :

CINQ CENT QUARANTE QUATRE MILLE QUATRE
VINGT DIX FRANCS 544.090 "
Soit au Total 1.779.418 "

DISTRICT RURAL DE HOULENOU

Recettes Ordinaires :

DIX HUIT MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT
TROIS MILLE NEUF CENT SOIXANTE DIX FRANCS 18.383.970 Francs

Recettes Extraordinaires :

DEUX MILLIONS QUATRE CENT TRENTÉ SEPT
MILLE NEUF CENT CINQUANTE NEUF FRANCS 2.437.959 "
Soit au Total 20.821.929 "

Dépenses Ordinaires :

DIX HUIT MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT
TROIS MILLE NEUF CENT SOIXANTE DIX FRANCS 18.383.970 Francs

Dépenses Extraordinaires :

DEUX MILLIONS QUATRE CENT TRENTÉ SEPT
MILLE NEUF CENT CINQUANTE NEUF FRANCS 2.437.959 "
Soit au Total 20.821.929 "

.../...

COMMUNES DU DISTRICT RURAL DE HOULENOU

Recettes Ordinaires :

UN MILLION DEUX CENT TRENTE SIX MILLE CINQ
CENT QUATRE VINGT QUATORZE FRANCS. 1.236.594 Francs

Recettes Extraordinaires :

SIX CENT QUATRE VINGT SIX MILLE FRANCS 686.000 "
Soit au Total 1.922.594 "

Dépenses Ordinaires :

UN MILLION DEUX CENT TRENTE SIX MILLE CINQ CENT
QUATRE VINGT QUATORZE FRANCS 1.236.594 "

Dépenses Extraordinaires :

SIX CENT QUATRE VINGT SIX MILLE FRANCS 686.000 "
Soit au Total 1.922.594 "

DISTRICT RURAL D'AVRANKOU

Recettes Ordinaires :

TRENTE DEUX MILLIONS CENT VINGT NEUF MILLE
HUIT CENT CINQUANTE CINQ FRANCS 32.129.855 "

Recettes Extraordinaires :

CINQ MILLIONS QUATRE CENT TREIZE MILLE CINQ
CENT TRENTE CINQ FRANCS 5.413.535 "
Soit au Total 37.543.390 "

Dépenses Ordinaires

TRENTE DEUX MILLIONS CENT VINGT NEUF MILLE
HUIT CENT CINQUANTE CINQ FRANCS 32.129.855 "

Dépenses Extraordinaires :

CINQ MILLIONS QUATRE CENT TREIZE MILLE
CINQ CENT TRENTE CINQ FRANCS 5.413.535 "
Soit au Total 37.543.390 "

.../...

COMMUNE URBAINE D'AVRANKOU

Recettes Ordinaires :

TROIS MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE MILLE
DEUX CENT SOIXANTE DIX FRANCS 3.360.270 Francs

Recettes Extraordinaires :

CINQ CENT QUARANTE DEUX MILLE SEPT CENTS FRANCS . . . 542.700 "

Soit au Total 3.902.970 Francs

Dépenses Ordinaires :

TROIS MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE MILLE DEUX
CENT SOIXANTE DIX FRANCS 3.360.270 "

Dépenses Extraordinaires :

CINQ CENT QUARANTE DEUX MILLE SEPT CENT FRANCS . . . 542.700 "

Soit au Total 3.902.970 Francs

COMMUNES RURALES D'AVRANKOU

Recettes Ordinaires :

QUATORZE MILLIONS NEUF CENT CINQUANTE UN
MILLE TRENTE FRANCS 14.951.030 Francs

Recettes Extraordinaires :

DEUX MILLIONS DEUX CENT QUARANTE SIX MILLE
CINQ CENTS FRANCS 2.246.500 "

Soit au Total 17.197.530 Francs

Dépenses Ordinaires :

QUATORZE MILLIONS NEUF CENT CINQUANTE UN
MILLE TRENTE FRANCS 14.951.030 Francs

Dépenses Extraordinaires :

DEUX MILLIONS DEUX CENT QUARANTE SIX
MILLE CINQ CENTS FRANCS 2.246.500 "

Soit au Total 17.197.530 Francs

.../...

DISTRICT RURAL DE DANGBO

Recettes Ordinaires :

QUINZE MILLIONS CENT CINQUANTE DEUX
MILLE CINQUANTE FRANCS 15.152.050 Francs

Recettes Extraordinaires :

CINQ CENT SOIXANTE DOUZE MILLE DEUX
CENT SOIXANTE DIX SEPT FRANCS 572.277 "

Soit au Total . . . 15.724.327 "

Depenses Ordinaires :

QUINZE MILLIONS CENT CINQUANTE DEUX
MILLE CINQUANTE FRANCS 15.152.050 Francs

Dépenses Extraordinaires :

CINQ CENT SOIXANTE DOUZE MILLE DEUX
CENT SOIXANTE DIX SEPT FRANCS 572.277 "

Soit au Total. . 15.724.327 Francs

COMMUNES DU DISTRICT RURAL DE DANGBO

Recettes Ordinaires :

DEUX MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE TROIS
MILLE HUIT CENT DIX FRANCS 2.363.810 Francs

Recettes Extraordinaires :

HUIT CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE
HUIT CENT DIX FRANCS 888.810 "

Soit au Total. . 3.252.620 Francs

Dépenses Ordinaires :

DEUX MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE
TROIS MILLE HUIT CENT DIX FRANCS 2.363.810 Francs

Dépenses Extraordinaires :

HUIT CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE
HUIT CENT DIX FRANCS 888.810 Francs

Soit au Total. . 3.252.620 Francs

DISTRICT RURAL DE SAKETERecettes Ordinaires :

VINGT HUIT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT
SEPT MILLE CENT SEPT FRANCS 28.487.107 Francs

Recettes Extraordinaires :

TROIS MILLIONS CENT CINQUANTE MILLE FRANCS 3.150.000 "
Soit au Total 31.637.107 Francs

Dépenses Ordinaires :

VINGT HUIT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE
VINGT SEPT MILLE CENT SEPT FRANCS 28.487.107 Francs

Dépenses Extraordinaires :

TROIS MILLIONS CENT CINQUANTE MILLE FRANCS 3.150.000 "
Soit au Total 31.637.107 Francs

COMMUNES DU DISTRICT RURAL DE SAKETERecettes Ordinaires :

CINQ MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE DEUX
MILLE HUIT CENTS FRANCS 5.252.800 Francs

Recettes Extraordinaires :

TROIS MILLIONS SEPT CENT VINGT SEPT MILLE
HUIT CENT FRANCS 3.727.800 "
Soit au Total 8.980.600 Francs

Dépenses Ordinaires :

CINQ MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE DEUX
MILLE HUIT CENTS FRANCS 5.252.800 Francs

Dépenses Extraordinaires :

TROIS MILLIONS SEPT CENT VINGT SEPT
MILLE HUIT CENTS FRANCS 3.727.800 Francs
Soit au Total 8.980.600 Francs

DISTRICT RURAL DE POBE

Recettes Ordinaires :

VINGT TROIS MILLIONS HUIT CENT DEUX
MILLE CENT TRENTE FRANCS 23.802.130 Francs

Recettes Extraordinaires :

SIX MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE DEUX MILLE
SIX CENT SOIXANTE SEPT FRANCS 6.962.667 Francs

Soit au Total 30.764.797 Francs

Dépenses Ordinaires :

VINGT TROIS MILLIONS HUIT CENT DEUX MILLE
CENT TRENTE FRANCS 23.802.130 Francs

Dépenses Extraordinaires :

SIX MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE DEUX MILLE SIX
CENT SOIXANTE SEPT FRANCS 6.962.667 Francs

Soit au Total 30.764.797 Francs

COMMUNES DU DISTRICT RURAL DE POBE

Recettes Ordinaires :

TROIS MILLIONS SIX CENT TRENTE CINQ MILLE
TROIS CENT CINQUANTE QUATRE FRANCS 3.635.354 Francs

Recettes Extraordinaires :

DEUX CENT CINQUANTE CINQ MILLE
CINQUANTE QUATRE FRANCS 255.054 "

Soit au Total 3.890.408 Francs

Dépenses Ordinaires :

TROIS MILLIONS SIX CENT TRENTE CINQ MILLE
TROIS CENT CINQUANTE QUATRE FRANCS 3.635.354 Francs

Dépenses Extraordinaires :

DEUX CENT CINQUANTE CINQ MILLE
CINQUANTE QUATRE FRANCS 255.054 "

Soit au Total 3.890.408 Francs

DISTRICT RURAL DE KETOU

Recettes Ordinaires :

QUATORZE MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT
DIX SEPT MILLE CENT QUATRE VINGT TROIS FRANCS 14.497.183 Francs

Recettes Extraordinaires :

CINQ CENT SOIXANTE UN MILLE CINQ CENT
TRENTÉ SIX FRANCS 561.536 "

Soit au Total 15.058.719 Francs

Dépenses Ordinaires :

QUATORZE MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT
DIX SEPT MILLE CENT QUATRE VINGT TROIS FRANCS 14.497.183 Francs

Dépenses Extraordinaires :

CINQ CENT SOIXANTE UN MILLE CINQ CENT TRENTÉ
SIX FRANCS 561.536 Francs

Soit au Total 15.058.719 "

COMMUNES DU DISTRICT RURAL DE KETOU

Recettes Ordinaires :

TROIS MILLIONS CINQ CENT MILLE QUATRE CENT
CINQUANTE FRANCS 3.500.450 Francs

Recettes Extraordinaires :

UN MILLION SEPT CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE
SIX CENT SOIXANTE FRANCS 1.792.660 "

Soit au Total 5.293.110 Francs

Dépenses Ordinaires :

TROIS MILLIONS CINQ CENT MILLE QUATRE CENT
CINQUANTE FRANCS 3.500.450 "

Dépenses Extraordinaires :

UN MILLION SEPT CENT QUATRE VINGT DOUZE
MILLE SIX CENT SOIXANTE FRANCS 1.792.660 "

Soit au Total 5.293.110 Francs

DISTRICT RURAL D'ADJCHOUN

Recettes Ordinaires :

DIX SEPT MILLIONS SEPT CENT QUARANTE SIX MILLE
NEUF CENT DIX FRANCS 17.746.910 Francs

Recettes Extraordinaires :

SEPT CENT SOIXANTE SIX MILLE HUIT CENT
SOIXANTE SEIZE FRANCS 766.876 "
Soit au Total 18.513.786 Francs

Dépenses Ordinaires :

DIX SEPT MILLIONS SEPT CENT QUARANTE SIX MILLE
NEUF CENT DIX FRANCS 17.746.910 Francs

Dépenses Extraordinaires :

SEPT CENT SOIXANTE SIX MILLE HUIT CENT
SOIXANTE SEIZE FRANCS 766.876 "
Soit au Total 18.513.786 Francs

COMMUNES DU DISTRICT RURAL D'ADJCHOUN

Recettes Ordinaires :

DEUX MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE NEUF
MILLE CENT CINQUANTE DEUX FRANCS 2.469.152 Francs

Recettes Extraordinaires :

UN MILLION CINQUANTE QUATRE MILLE CENT
CINQUANTE DEUX FRANCS 1.054.152 "
Soit au Total 3.523.304 Francs

Dépenses Ordinaires :

DEUX MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE NEUF MILLE
CENT CINQUANTE DEUX FRANCS 2.469.152 Francs

Dépenses Extraordinaires :

UN MILLION CINQUANTE QUATRE MILLE CENT
CINQUANTE DEUX FRANCS 1.054.152 "
Soit au Total 3.523.304 "

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 21 Juillet 1976
Pour le Président de la République absent,
Le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat
chargé de l'intérim,



Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS

Pour le Ministre Délégué auprès du Président
de la République, chargé de l'Intérieur, de
la Sécurité et de l'Orientation Nationale absent,
le Ministre de la Justice, de la Législation
et des Affaires Sociales chargé de l'intérim,

Pour le Ministre des Finances absent,
le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat
chargé de l'intérim,



Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS



Capitaine Moriba DJIBRIL

Ampliations : PR 8 CS 6 MF -MISON 16 INSAE 2 SPD 2 CNR 4 DPE 2 DB 8
SGG 4 IAA-DCCT-IF-ONEPI-Gde Chanc. 5 Ministères 13 Trésor 4 DCF 4 Province
de l'Ouémé 4 DAT 2 Districts 18 JORPB + Solde 2